

Digne les Bains, le 12 février 2024

Service Technique

N/Réf : CC/SB-Lett24-15

Objet : Avis AEP Rate et Aiguier /
Senez

Dossier suivi par :
Christian CHARBONNIER

Email :
ccharbonnier@ahp.chambagri.fr

Tél : 06 72 19 02 96

Secrétariat :

Sylvie BEC

Tél : 04 92 30 92 93

AGENCE REGIONALE DE SANTE

Délégation départementale des AHP

Service Santé – Environnement

Rue Pasteur – CS 30229

04013 DIGNE LES BAINS Cedex

Monsieur le Directeur,

Par courrier du 07 février 2024, vous sollicitez l'avis de la Chambre d'Agriculture sur le projet de mise en conformité des captages d'eau destinée à la consommation humaine des captages de la Rate et d'Aiguier sur Senez.

Après lecture du dossier de déclaration d'utilité publique je vous transmets les remarques et l'avis de la Chambre d'Agriculture.

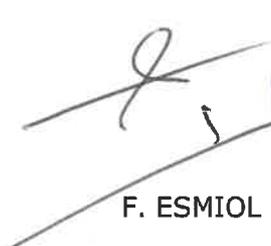
Concernant les périmètres de protection rapproché, nous constatons que la stabulation et le parcage des troupeaux sont interdites. Le pâturage des troupeaux n'est pas explicitement encadré. Il est donc autorisé.

La Chambre d'Agriculture émet un avis favorable au dossier d'utilité publique des captages de la Rate et d'Aiguier dans les prescriptions telles qu'elles sont décrites dans le dossier d'utilité publique.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de la
Chambre d'Agriculture des A.H.P.



F. ESMIOL

P.J. : Dossier en retour

Bureaux décentralisés

Oraison

Av. Charles Richaud

Sisteron

Maison de l'Entreprise

La Mure Argens

Grande Rue

Siège Social

66 boulevard Gassendi

BP 117

04004 DIGNE LES BAINS Cedex

Tél : 04 92 30 57 57

Fax : 04 92 32 10 12

Email : accueil@ahp.chambagri.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public

loi du 31/01/1924

Siret 180 400 020 00012

APE 9411Z

www.ahp.chambagri.fr